



## Honoraires Transaction

SARL Baeteman Immobilier au capital de 10 000€ - RCS de Draguignan 824 079 222  
24, Boulevard Victor Hugo – 83470 Saint-Maximin la Sainte Baume  
Tel : 04 94 78 89 14 mail : st-maximin@laforet.com

Ventes - Barème à compter du 01 Janvier 2017

<b>Honoraires de transactions</b> ( <i>Hors cas particulier*</i> ):		
Prix de Vente	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
De 1 € à 24 999,99 €	2400 €	3 000 €
De 25 000 € à 49 999,99 €	3 200 €	4 000 €
A partir de 50 000 €	Forfait de 3 200 € + 4% du montant du prix de vente	Forfait de 4 000 € + 4% du montant du prix de vente

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

### **\*Cas particulier**

→ *Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :*

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



## Honoraires Location

SARL Baeteman Immobilier au capital de 10 000€ - RCS de Draguignan 824 079 222  
24, Boulevard Victor Hugo – 83470 Saint-Maximin la Sainte Baume  
Tel : 04 94 78 89 14 mail : st-maximin@laforet.com

*Barème à compter du 01 Janvier 2017*

<b>Bail d'habitation ou mixte (loi 89-462 du 06/07/1989) :</b>	<b>TTC</b>
Visite, constitution de dossier et rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux d'entrée	3€/m <sup>2</sup>
<i>Honoraires conforme à la loi ALUR Sommes dues pour le locataire ET le bailleur dans la limite d'un mois de loyer.</i>	
<b>Bail Commercial :</b>	
Visite, constitution de dossier et état des lieux d'entrée	8€/m <sup>2</sup>
Rédaction bail commercial	100€
<i>Honoraires partagées à 50% entre le locataire et le bailleur.</i>	
<b>Location garage / Parking :</b>	
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	3€/m <sup>2</sup>
<i>Honoraires partagées à 50% entre le locataire et le bailleur.</i>	
<b>Gestion Locative :</b>	
<i>Honoraires de gestion courantes calculés sur les encaissements (bailleur)</i>	
Pack Bronze	5%
Pack Argent	6%
Pack Or	7%
Assurance GLI (Garantie Loyer Impayé)	2,8 %

N° TVA Intracommunautaire : FR 36 824 079 222 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° 83012017000016026 délivrées par la CCI du Var de Toulon 83000, 236 Rue Maréchal Leclerc – Activités : Transaction et gestion – Garantie Financière Transaction et Gestion : CEGC – 16 Rue Hoche Tour Kupka B TSA 39 999 – 92919 Paris la Défense Cedex – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.